



Accoler mon nom à ceux de mes deux enfants

Par **kimato**, le **08/08/2010** à **17:40**

Bonjour,

je suis une jeune maman de deux petits garçons de 4 et 5 ans, je me suis séparé de leur papa il y a maintenant 4 ans et demi, leur papa n'a jamais donné signe de vie et ne souhaite pas prendre de leurs nouvelles.

j'aurais voulu savoir si je pouvais accoler mon nom devant celui de leur papa et ce que je dois faire pour le faire.

Merci d'avance et j'espère que vous me donnerez une réponse positive.

Dao